

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Rythmes scolaires : Élisabeth Borne envisage des changements dès la rentrée 2026

Emmanuel Fontaine

6-7 minutes

La convention citoyenne sur les temps de l'enfant, qui entame sa 3e session le 5 septembre 2025, pourrait amener "des changements" dans les rythmes scolaires dès la rentrée prochaine, et même des modifications du calendrier des vacances scolaires, estime Élisabeth Borne. C'est ce qu'indique également un projet de calendrier scolaire 2026-2027 présenté en CSL le 3 septembre, qui au lieu d'être triennal réserve "l'organisation des années suivantes" aux annonces qui suivront la convention. Si le Snés-FSU critique une "commande" politique, pour le VP du Cese la question va au-delà d'un "agenda".



La 3ème session de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant se déroulera du 5 au 7 septembre 2025. Shutterstock - Inside Creative House

Quelles modifications pourrait connaître l'Éducation nationale en termes de temporalités pour les élèves ?

Interrogée par le média [Brut](#) mardi 26 août 2025 sur les rythmes scolaires, Élisabeth Borne a indiqué entendre, à chaque déplacement, "des collégiens qui disent [que] les journées commencent tôt, elles sont très longues. On sait que les collégiens, en plus, souvent se couchent tard, ils passent du temps aussi sur leur smartphone le soir."

C'est pourquoi la convention citoyenne sur les temps de l'enfant, qui a débuté le 20 juin ([lire](#)

[sur AEF info](#)), doit donner lieu à "des propositions et potentiellement des changements à venir pour la rentrée 2026", estime la ministre d'État.

Faut-il revoir en particulier la durée des vacances scolaires ? "On a beaucoup d'heures de cours chaque jour, et peut-être qu'en ayant au global moins de jours de vacances, on pourrait avoir des journées moins chargées", répond Élisabeth Borne.

Un calendrier scolaire 2026-2027 "qui répond à la commande politique" (SNES-FSU)

Dans le cadre de cette réflexion sur les temps de l'enfant, le MEN a présenté aux syndicats le 3 septembre en [CSL](#) un calendrier scolaire portant uniquement sur l'année 2026-2027. Les calendriers des deux années suivantes n'ont pas été présentés, contrairement aux usages qui donnaient une vision du calendrier sur trois ans.

En effet, le projet d'arrêté, qu'AEF info a pu consulter, précise qu'il "convient de réserver l'organisation des années suivantes après d'éventuelles annonces consécutives à la convention citoyenne sur l'organisation du temps scolaire".

Ce que dénonce Gwenaël Le Paih, secrétaire général adjoint du [Snès-FSU](#) : "La logique est très politique, il est simplement question de répondre à la commande du président de la République en intégrant des mesures qui seront préconisées par la convention citoyenne."

Il relève aussi que le document prévoit "d'alléger la durée en octroyant le pont de l'Ascension", le 7 mai 2027 pour les élèves : "Il semble qu'il y ait un lien avec la suppression de jours fériés, notamment le 8 mai, promise par François Bayrou ([lire sur AEF info](#)). Devancer un calendrier qui n'aura probablement pas lieu me paraît très maladroit de la part du ministère."

la convention citoyenne "ne pourra pas accoucher d'un agenda"

Lors d'une conférence de presse organisée mercredi 3 septembre, Kenza Occansey, vice-président du [Cese](#) en charge du comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, estime que celle-ci "ne pourra pas accoucher d'un agenda, en disant, voilà l'organisation rêvée de la vie d'un enfant. Cela n'a pas de sens. La convention citoyenne est là pour éclairer la prise de décision des pouvoirs publics".

Il estime que le rapport qui sera élaboré par les 140 citoyens "ne va pas être là uniquement pour servir le gouvernement et les parlementaires. On ne doit pas attendre juste une grande loi qui changerait le quotidien des enfants sur leur rythme et sur leur temps de vie. [...] C'est quelque chose qui doit être pris en compte par les territoires et par ses acteurs. Peu importe la temporalité politique."

Kenza Occansey cite d'ailleurs une idée apportée par un enfant de 11 ans lors des ateliers organisés cet été sur tout le territoire : "que les parents ne travaillent que 4 jours, et qu'un jour par semaine, ils viennent à l'école, pour voir ce que leur enfant fait à l'école et dans sa vie". Une idée qu'il sait ne pas voir aboutir, mais qui par son aspect qualitatif permet "de réfléchir à quels sont les besoins des enfants, à quoi ils pensent, et quels sont leurs ressentis".

Les prochaines étapes de la convention citoyenne

Les neuf grands axes de travail qui avaient été définis par les citoyens avant l'été "ne sont pas figés", souligne Kenza Occansey, qui indique notamment l'ajout, lors des sessions à venir, de questions autour du budget et de la répartition des moyens dévolus aux temps de l'enfant.

Doit désormais débiter la "phase de délibération", à savoir quatre week-ends d'échange, d'argumentation et de tests de propositions destinés à confronter et améliorer les idées

dégagées. Le VP du Cese précise néanmoins, face à l'ampleur des questions que soulève la problématique des temps de l'enfant, que le rôle du comité de gouvernance est aussi "de leur dire qu'ils ne pourront pas traiter tous les sujets, et qu'il va falloir prioriser."

Une "nouvelle méthodologie" sera également proposée pour permettre aux 140 citoyens de travailler les grandes thématiques identifiées en "sous-groupes", tout en gardant "une vision globale et un regard collectif".

Il s'agira ensuite pour les citoyens de proposer une "projection commune", afin de "créer une vision des évolutions souhaitables au quotidien pour les enfants", notamment en termes de bien-être, d'apprentissage et de développement.